

Subventions à des Associations Culturelles

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Action Culturelle, il est proposé au Conseil Municipal, d'attribuer les subventions suivantes :

| Association | Obtenu en 1998 | Demande 1999 | Proposition Commission Action Culturelle |
|---------------------------------------|----------------|--|--|
| Compagnie Le Hors-Là | 10 000 F | 20 000 F | 10 000 F |
| Da Camera | 15 000 F | 15 000 F | 15 000 F |
| Empire music | - | 1ère demande non chiffrée | 10 000 F |
| Tetraktys | 25 000 F | 40 000 F | 25 000 F |
| Association Manuel Toque de Santo | 0 F | 1ère demande : 20 000 F | 10 000 F |
| ARCADIA | 0 F | 1ère demande : 5 000 F | 5 000 F |
| CCPPO | 10 000 F | 100 000 F | 12 000 F |
| Compagnie des Solitaires Intempestifs | - | demande non chiffrée pour l'activité éditoriale de l'association | 40 000 F |

La dépense totale soit 127 000 F est à imputer sur le chapitre 92.30 / article 6574 / code service 41000.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette demande.

«**M. BONNET** : Est-ce qu'on pourrait avoir quelques éclaircissements sur les trois associations qui font une première demande cette année ?

M. FERREOL : Empire Music est une équipe qui vient de réaliser un premier CD directement. C'est un travail de relais en appui à des groupes musicaux locaux. Pour ceux qui connaissent, cette association manage le groupe «Brent» qui s'est constitué à Besançon et qui a maintenant une réputation nationale. C'est une nouvelle association, me semble-t-il assez sérieuse, qui envisage d'ailleurs en terme professionnel de faire un travail d'accompagnement des jeunes artistes dans le domaine de la musique nouvelle.

Concernant l'Association Manuel Toque de Santo, ce sont des gens qui émergent et dont l'action va dans le sens de la politique de soutien ou de coup de pouce à la jeune création que nous essayons de mener. Ces personnes travaillent dans le domaine de la chanson d'origine hispanique de grande qualité et il ne s'agit pas de s'inscrire dans la durée avec eux mais d'essayer de leur montrer qu'on est attentif à leur démarrage qui me paraît intéressant.

Quant à l'Association ARCADIA, c'est un groupe qui travaille dans un domaine à la fois musical et art plastique. On pourrait les définir comme étant sur un axe un peu alternatif autour du quartier Battant. Ils ont maintenant une implantation assez forte à Besançon et pour 5 000 F méritent d'être encouragés».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.